



CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

URBIS PARK A DÉFINI LES PRINCIPES DIRECTEURS DE SON ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

C'EST DANS CE CADRE QUE DES ENGAGEMENTS SIMPLES ET CONCRETS ONT ÉTÉ PRIS TANT EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION/ RÉNOVATION DE PARKINGS QU'AU QUOTIDIEN POUR GÉRER LES CONTRATS CONFIÉS PAR NOS CLIENTS PUBLICS ET PRIVÉS.

CES ENGAGEMENTS TROUVENT LEUR CONCRÉTISATION DANS QUATRE GRANDS DOMAINES :

- 1/ LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE
- 2/ LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE
- 3/ L'ENGAGEMENT DE SOLIDARITÉ
- 4/ LE RESPECT DE LA PERSONNE

XAVIER HEULIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



CHANTIERS DE CONSTRUCTION / RÉNOVATION

- Maîtrise des nuisances du chantier
- Gestions des déchets de chantier
- Choix de matériaux et de techniques qui contribuent à diminuer l'impact environnemental : par exemple, mise en place de système d'éclairage à LED, systèmes de guidage dynamique à la place...

GESTION QUOTIDIENNE DE NOS PARKINGS

- Politique d'achats responsables : achat de produits d'entretien "label vert" ou équivalent, impression de documents commerciaux sur papier recyclé
- Mise en place du tri sélectif en lien avec le/les prestataire(s) retenu(s)
- Optimiser et limiter l'utilisation de produits dangereux
- Chaque fois que possible, utilisation de véhicules de service électriques et/ou hybrides
- Gestion des déchets nocifs : par exemple, batteries pour horodateurs
- Organisation des espaces réservés aux vélos : garages à vélos, prêt gratuit de vélos...
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

RECHERCHE DE LA PERFORMANCE



PLAN MANAGEMENT DE LA QUALITÉ & MESURE DU NIVEAU DE SATISFACTION DES CLIENTS

- Plan Management de la Qualité
Sur l'ensemble de nos principaux contrats, Urbis Park s'est engagé dans une démarche qualité qui trouve sa concrétisation dans un Plan de Management de la Qualité (PMQ).

Ce document annuel se concentre sur :

- la satisfaction client,
- la mesure des résultats obtenus,
- l'amélioration des objectifs qualité

- Enquête clients
- Urbis Park réalise des enquêtes de satisfaction clients tant par des cabinets d'études spécialisés en relations clients



- Numéro Cristal Urbis Park : ce numéro permet d'informer nos clients et de mesurer en direct les éléments de satisfaction / insatisfaction



- Flash Code : aux bornes de paiement, Urbis Park a mis en place des Flash Code (QR Code) qui permettent aux clients d'accéder à un questionnaire en ligne. Interrogés sur la propreté, la sécurité, la qualité de l'accueil commercial, les services... les résultats de ces enquêtes permettent de mesurer le niveau de satisfaction globale et d'initier les actions de progrès.



L'ENGAGEMENT DE SOLIDARITÉ

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET LE RETOUR À L'EMPLOI

- Chaque fois que possible, Urbis Park fait appel de manière directe et indirecte (via ses sous-traitants) a des structures locales d'insertion sociale et/ou de retour à l'emploi ; notamment par le biais des PLIE (Plan Local d'Insertion à l'Emploi).
- Pour certains postes administratifs, nous contactons prioritairement les Centres d'Aide par le Travail afin que le retour à l'emploi de certaines catégories de personnes soit possible.



LE RESPECT DE LA PERSONNE

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES D'URBIS PARK REPOSENT SUR :

- UN CADRE SOCIAL PROTECTEUR
Urbis Park possède une grande expérience de la reprise de personnel via :
 - Un cadre social structuré et avantageux,
 - Des actions de communication individuelles et collectives qui favorisent le dialogue social et l'adhésion des salariés.
 - Une présence nationale et des parcours professionnels ciblés qui génèrent des opportunités d'évolutions professionnelles.
 - Une politique de formation dynamique et individualisée.
- DES CONDITIONS D'EMPLOIS ET DE PROTECTION SOCIALE AVANTAGEUSES
Notre socle social s'inscrit dans une dynamique de développement de nos activités et s'appuie sur les principes suivants :
 - Un accueil personnalisé des nouveaux embauchés : livret collaborateur, journée d'intégration...
 - Un entretien annuel d'échange entre le salarié et le manager destiné à faire le point sur l'année écoulée et les perspectives d'évolution et de formation,
 - Une politique de mobilité et d'évolution professionnelle et géographique.
- UN AMÉNAGEMENT DU TRAVAIL SOUPLE ET ADAPTÉ AUX BESOINS
Une politique de rémunération assise sur l'individualisation des salaires et la valorisation des métiers. En complément, plusieurs types de primes sont prévus selon les postes et statuts : 13ème mois, astreinte, salissures, repas...
Une protection sociale complète au bénéfice du salarié et de ses ayants droits via notamment l'adhésion à des systèmes compétitifs de prévoyance.



CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE



69-73 BOULEVARD VICTOR HUGO
93400 SAINT-OUEN
TÉL. : 01 58 97 50 20
INFOS@URBISPARK.FR
WWW.URBISPARK.FR

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

 **N° Cristal 0970 60 99 55**

APPEL NON SURTAXÉ

 **servicesclients@urbispark.fr**